

Blagnac le 05-02-2024

COMMUNICATION – NAO

Suite et fin. Les NAO sont terminées. A force de négociation et de propositions, nous avons obtenu de la direction ce qui suit :

1. NON CADRES :

- **Augmentation générale (AG) de 2% avec ancienneté requise de 1 an.**
- **Augmentation individuelle (AI) de 1% avec ancienneté requise de 6 mois.**
- **Clause spécifique pour le mois de juin concernant DERICHEBOURG AERONAUTICS SERVICES. Cette clause nous accordera, soit la prime de transport, soit 1.5% d'AG si la société n'obtient pas l'approbation de l'URSAF pour verser l'indemnité de transport. Des conditions sont liées à l'exécution budgétaire.**
- **Autorisation pour les salariés à s'absenter pendant les heures de travail pour faire des dons de sang dans les camions de collecte présents sur les sites AIRBUS.**

2. CADRES :

- **Augmentation individuelle (AI) de 3%. Nous regrettons cependant que, une fois de plus, les cadres soient limités aux augmentations individuelles (AI).**

3. Pour l'ensemble des salariés :

- **Passage à 7,30 euros d'indemnités repas. Cette indemnité sera égale au montant d'exonération établi chaque année par l'ARCOSS.**

- **Don de sang : les salariés seront autorisés à s'absenter pendant leur temps de travail pour faire un don de sang sur les sites AIRBUS.**

Nous tenons à souligner que les résultats obtenus dans ces négociations reflètent le bilan financier de notre société. Bien que nous aurions espéré des augmentations générales plus substantielles, comme le démontraient nos propositions antérieures, nous avons atteint le maximum que notre président, Mr LANNETTE, et son directeur financier étaient disposés à accorder. Ces avancées sont néanmoins considérées comme une juste récompense pour chaque salarié, en complément de la prime de participation et de l'intéressement, en reconnaissance de leur dévouement et de leur investissement.

Nous avons donc signé ces NAO afin de sécuriser ces avancées.

Par ailleurs, nous tenons à signaler que la CFE CGC a accepté de signer cette NAO, tout comme l'UNSA Aérien et FO, alors que l'année dernière, CFE-CGC avait refusé un résultat record et supérieur à cette année. Nous percevons cette décision comme une stratégie électorale et opportuniste, étant donné que les élections CSE étaient imminentes à ce moment-là... Nous trouvons dommage d'avoir, à ce moment-là, privilégié le côté politique plutôt que l'intérêt des salariés

**Nous restons vigilants et continuerons à œuvrer pour défendre vos intérêts.
N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et préoccupations.**